



Diminution de la récolte de bois

En 2015, en Bourgogne-Franche-Comté, la récolte de bois commercialisée par les professionnels se replie à 4,7 millions de m³, en baisse de 1,6 %. Si les volumes de bois d'œuvre restent stables, ceux du bois de trituration et du bois énergie sont orientés à la baisse.

L'activité de sciage poursuit son recul avec un nouveau repli des sciages de conifères associé en 2015 à une forte diminution des sciages de feuillus. Par contre, la production de bois sous rails continue de croître. Les produits connexes sont de mieux en mieux valorisés, les volumes commercialisés placent la région au 3^{ème} rang national.

Avec 36 % de surfaces boisées, soit 1,76 million d'hectares, la Bourgogne-Franche-Comté se positionne à la cinquième place des régions françaises pour sa surface en forêt et à la troisième pour son taux de boisement. Toutes essences confondues, la région possède 363 millions de m³ de bois sur pied soit 13 % du total national. À 70 %, cette ressource est composée de feuillus. Si la production biologique naturelle de la forêt régionale est estimée à près de 12 millions de m³ (Source : IGN - Inventaire forestier national), la récolte annuelle de bois (dont l'autoconsommation en bois de chauffage) est nettement inférieure.

Les entreprises de Bourgogne-Franche-Comté réalisent 69 % de la récolte régionale

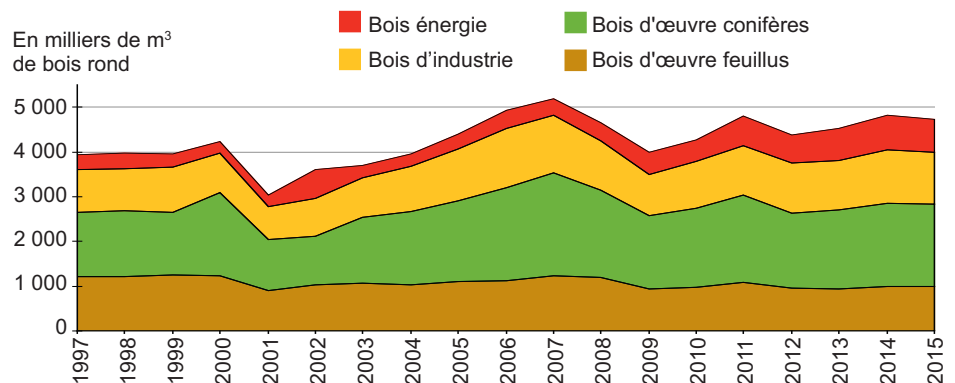
En 2015, hors auto-consommation, 4,7 millions de m³ de bois ont été récoltés en Bourgogne-Franche-Comté par près de 450 entreprises. Après deux années de croissance, la récolte régionale diminue légèrement (- 1,6 %) en 2015. Cette récolte constitue 13 % du volume national et place la région au 4^{ème} rang derrière Nouvelle Aquitaine, Grand Est et Auvergne-Rhône-Alpes. Avec 939 000 m³ récoltés, le Doubs représente un cinquième de la récolte régionale, tandis que le Territoire de Belfort figure en dernière position avec 61 000 m³. La récolte se réduit dans

trois départements : le Jura (- 12 %), la Côte-d'Or (- 8 %) et la Haute-Saône (- 3 %).

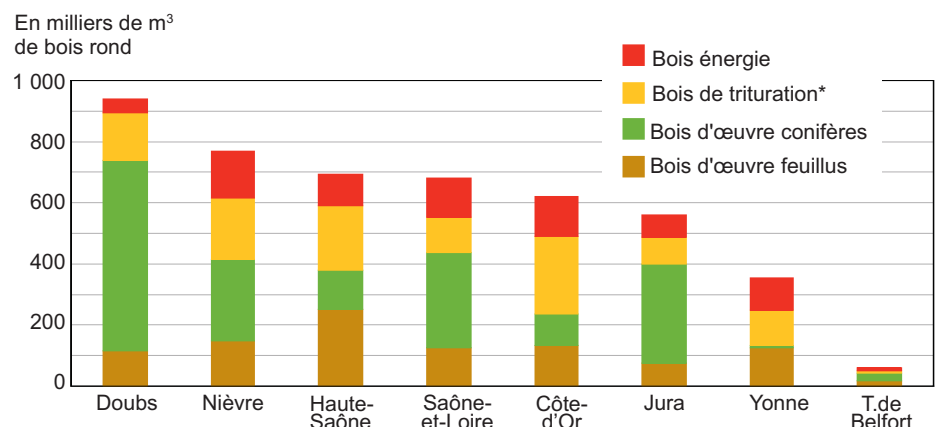
Avec 2,17 millions de m³ de bois issus de forêts certifiées gérés durablement, le volume est comparable à celui de l'année précédente. La part dans la ré-

colte totale atteint 46 %, inférieure de 6 points à la moyenne nationale. La part de la récolte certifiée progresse peu depuis 2010 (45 %). La Bourgogne-Franche-Comté se place au 7^{ème} rang des régions françaises. Avec 315 200 m³ vendus à l'étranger,

Une récolte de bois en légère baisse



Le Doubs, premier département de récolte



Agreste Bourgogne-Franche-Comté

7 % de la récolte régionale est exportée. Comme au niveau national, les volumes livrés hors France métropolitaine sont en progression de 5 %. Les volumes exportés de bois d'œuvre devancent ceux du bois de trituration.

Sur les 4,7 millions de m³ récoltés, 69 % des volumes ont été récoltés par des exploitations forestières ayant leur siège dans la région. Plus de la moitié de la récolte valorisée par des entreprises implantées hors Bourgogne-Franche-Comté l'ont été par des exploitants d'Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est. Par ailleurs, près d'un dixième a été récolté par des exploitations dont le siège est à l'étranger. Pa-

rallèlement, les exploitants forestiers régionaux ont prélevé 485 500 m³ de bois hors Bourgogne-Franche-Comté, principalement en Auvergne-Rhône-Alpes et Grand Est.

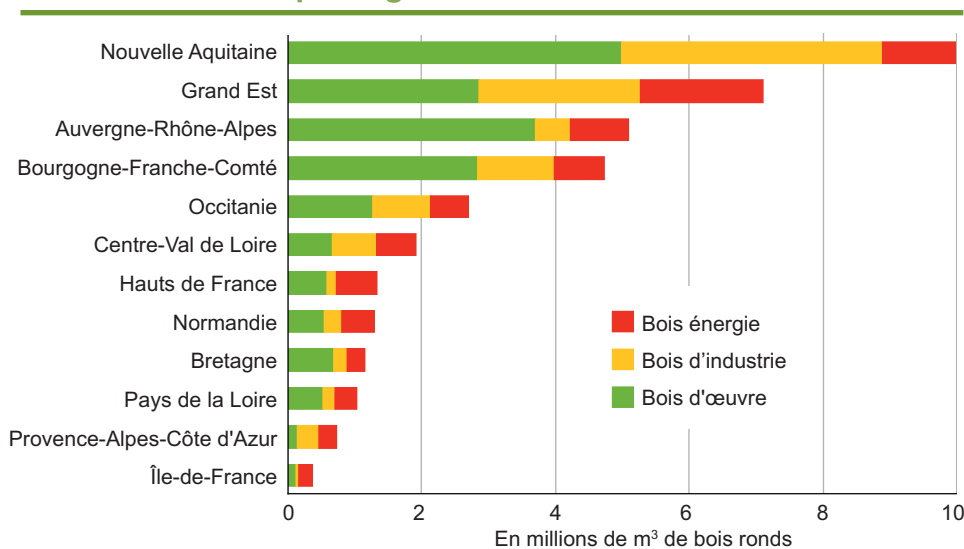
Troisième région française pour le bois de trituration

Durant l'année 2015, 2,8 millions de m³ de grumes et billons destinés au sciage ont été prélevés des forêts régionales, soit 15 % du volume de bois d'œuvre français. Représentant près des deux tiers des volumes de bois d'œuvre, la récolte de résineux est en légère diminution. En effet, si la récolte

de douglas est stable, celle de sapins et d'épicéas baisse de 3 % en un an. Loin derrière, le chêne et le hêtre constituent la majorité des feuillus récoltés pour le bois d'œuvre. La récolte de bois d'œuvre de feuillus est stable. La Haute-Saône concentre un quart de la récolte de feuillus dont près de la moitié en chêne.

Après l'augmentation de 2014, la récolte de bois destinée à la trituration diminue mais demeure supérieure à celle de 2013. Elle est tirée vers le bas par la récolte de bois de trituration en feuillus qui recule de 4 %. Celle de conifères est quasi stable. Avec un cinquième du volume, principalement en feuillus, la Côte-d'Or est le premier

Volumes récoltés par région en 2015



Source : Agreste - Enquête exploitations forestières 2015

Une diminution de la récolte plus marquée qu'au niveau national

Volume récolté En m ³ de bois rond	2015	Évolution 2015/2014 (en %)	Part BFC/France (en %)
Feuillus	994 803	+ 0,5	19,4
dont chêne	551 674	- 1,0	24,8
dont hêtre	233 498	- 3,4	21,2
Conifères	1 841 802	- 1,2	13,4
dont sapin et épicéa	1 207 192	- 2,6	18,7
dont douglas	576 012	+ 0,7	25,8
Total bois d'œuvre	2 836 605	- 0,6	15,0
dont gestion durable	1 321 769	+ 2,3	13,4
dont exports	144 113	+ 0,4	12,4
Feuillus	555 944	- 3,5	12,7
Conifères	524 630	- 1,0	9,2
Total bois de trituration	1 080 575	- 2,3	10,7
dont gestion durable	470 699	- 8,6	8,3
dont exports	124 996	+ 0,5	9,6
Autres bois d'industrie	70 345	- 20,5	11,3
Bois énergie	749 033	- 2,0	9,6
Total exploitation forestière	4 736 358	- 1,6	12,7
dont gestion durable	2 169 114	+ 0,6	11,2
dont exports	315 190	+ 5,0	11,6

Source : Agreste - Enquêtes exploitations forestières 2014 et 2015

Bourgogne-Franche-Comté : 2^{ème} région productrice de plants forestiers en 2014

Avec 11 % du marché national, la région occupe la 2^{ème} place des régions productrices de plants forestiers loin derrière la Nouvelle Aquitaine (72 %). Les feuillus (hors peupliers) et les résineux représentent respectivement 18 % et 10 % de la production nationale, les peupliers 13 %. Hors pin maritime dont la production et l'utilisation sont spécifiques à la Nouvelle Aquitaine, la région représente un tiers de la production nationale.

Sur une surface d'environ 250 hectares, 23 pépinières sont implantées dans la région. Quatre concentrent 90 % de la production. Les pépinières du département de l'Yonne produisent 45 % de la production régionale de plants forestiers. La commercialisation de 2014-2015 porte sur 7,8 millions de plants en racines nues dont 1,6 millions de feuillus (40 % de chênes), 6,2 millions de résineux (45 % de douglas) et 87 000 peupliers. Le marché européen (Allemagne, Belgique, Grande-Bretagne, Espagne) représente 15 % des ventes, ce qui situe la Bourgogne-Franche-Comté au 2^{ème} rang des régions exportatrices.

La Sécherie de la Joux située dans le Jura est l'un des deux marchands grainiers assurant la récolte, le traitement et la commercialisation de semences forestières sur le marché national.

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

pourvoyeur régional de bois de trituration. La région représente quand à elle un dixième des bois d'industrie français. Le bois énergie est commercialisé à hauteur de 749 000 m³. Malgré une diminution du volume, sa part dans la récolte régionale demeure stable (16 %). Le marché des plaquettes se développe fortement depuis 2010. Entre 2014 et 2015, cette progression atteint 32 %. Les plaquettes constituent désormais un tiers de la récolte de bois énergie. La Côte-d'Or et la Nièvre ont fourni plus du tiers des volumes de bois énergie.

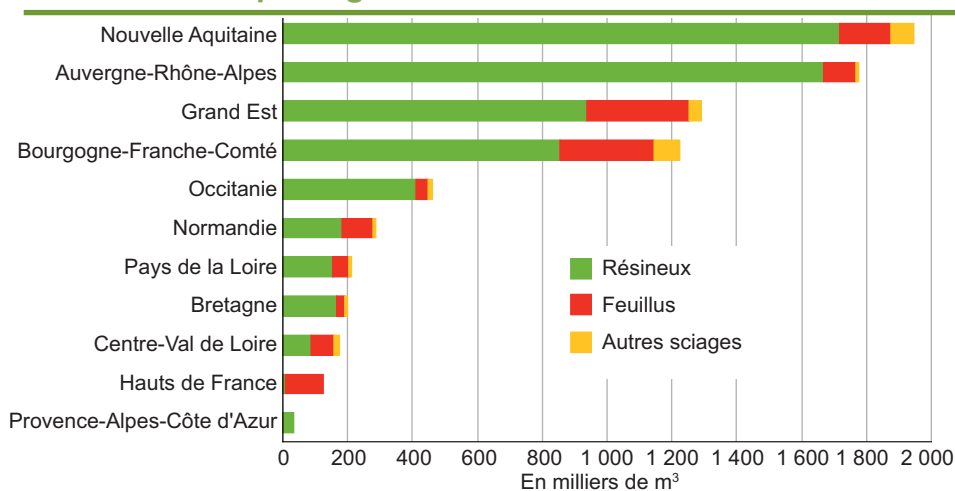
La production de sciage toujours orientée à la baisse

La production régionale de sciage, bois sous rails et merrains, effectuée dans 189 scieries, s'élève à 1,2 million de m³ en 2015, en diminution de 3 % en un an. Cette baisse est légèrement supérieure à celle observée au niveau national. Avec 16 % des volumes sciés, la Bourgogne-Franche-Comté est la 4^{ème} région française. Les sciages de conifères poursuivent leur repli, les volumes sont inférieurs de 26 % à ceux de 2006 mais ils représentent encore 70 % des sciages régionaux. Si les sciages de sapin-épicéa diminuent, par contre ceux du douglas sont à la hausse. Ainsi, le douglas représente 18 % des sciages, soit deux points de plus qu'en 2014. La Bourgogne-Franche-Comté est la 2^{ème} région pour les sciages de douglas avec près d'un cinquième du volume national. En 2015, la baisse des sciages de feuillus est encore plus prononcée. Après les hausses de 2013 et 2014, les sciages de chêne et de hêtre baissent nettement. Avec 288 200 m³, ces volumes sont inférieurs à ceux de 2013. La Haute-Saône est le premier département pour les sciages de chêne et de hêtre. Avec 70 400 m³, la Bourgogne-Franche-Comté est la première région productrice de bois sous rails. Cette production progresse depuis 2014. La Haute-Saône occupe le premier rang régional devant la Nièvre dont les volumes sont en forte augmentation. La région se classe également à la 3^{ème} place pour la production de merrains avec 10 600 m³. L'essentiel est produit dans la Nièvre. Un cinquième des sciages est écocer-

tifié contre un tiers en moyenne française. Ces sciages sont en recul de 3 % sur un an mais moins que la moyenne française (- 8 %). Comme au niveau national et malgré

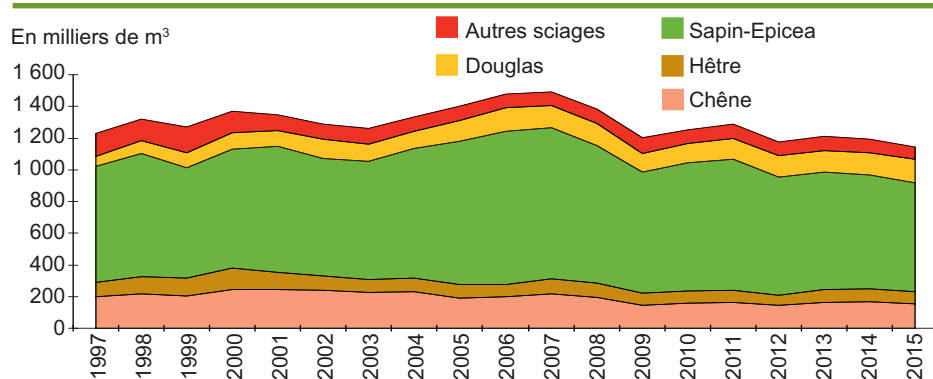
la baisse des sciages, les produits connexes de scieries commercialisés continuent d'augmenter et atteignent 1,3 million de tonnes.

Volumes sciés par région en 2015



Source : Agreste - Enquêtes sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois 2015

Net repli des sciages de sapin épicéa depuis 2012



Source : Agreste - Enquêtes sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois 1997 à 2015

L'activité de sciages globalement en repli

Volume de bois scié En m ³	2015	Évolution 2015/2014 (en %)	Part BFC/France (en %)
Sciages de feuillus	288 156	- 9,0	22,9
<i>dont chêne</i>	155 266	- 8,0	27,2
<i>dont hêtre</i>	75 332	- 4,2	22,5
Sciages de conifères	855 196	- 2,3	13,7
<i>dont sapin et épicéa</i>	685 445	- 4,6	20,3
<i>dont douglas</i>	151 389	+ 7,6	18,1
Total sciages	1 143 352	- 4,1	15,2
<i>dont gestion durable</i>	218 295	- 1,6	8,7
<i>dont exports</i>	77 948	- 14,8	9,8
Bois sous rails, merrains	80 934	+ 11,6	37,0
<i>dont exports</i>	30 258	- 6,6	43,0
Total sciages, bois sous rails, merrains	1 224 289	- 3,2	15,8
<i>dont gestion durable</i>	229 660	- 2,8	9,0
<i>dont exports</i>	108 206	- 12,6	12,5
Produits connexes commercialisés (en tonnes)	1 313 312	+ 5,3	16,7
<i>dont produits destinés à la trituration</i>	581 742	- 0,7	19,5
<i>dont autres utilisations</i>	731 570	+ 10,5	14,8

Source : Agreste - Enquêtes sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois 2014 et 2015

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Conjoncture de la filière bois en Bourgogne-Franche-Comté en 2015

Pour limiter l'export de bois brut vers l'Asie, des ventes labellisées ont été mises en place en forêts publiques. Cependant, la concurrence reste soutenue dans le chêne de choix entraînant une hausse des cours. La demande en hêtre reste stable avec une augmentation limitée des prix sur certaines catégories de produits. Les prix pour les résineux marquent une légère baisse, 2 à 3 %. Ceux pratiqués en Franche-Comté sont légèrement supérieurs aux prix des autres régions compte tenu d'une baisse des volumes mis en marché tant en forêt publique que privée. La surproduction mondiale de pâte à papier en 2015 est sans répercussion sur le secteur des bois de trituration.

Dans le même temps, les prix des sciages augmentent de 3 à 5 %, et le prix des connexes régresse d'environ 10 % en raison d'un hiver peu rigoureux. Ces événements fragilisent les entreprises. Leur trésorerie diminue et il leur est impossible de répercuter l'augmentation de la matière première sous peine de voir leurs clients se tourner vers des sciages importés. Comme en 2014, l'activité de la construction est en baisse. Cette tendance est moins marquée dans la construction bois du fait d'une diversification des activités vers les chantiers de rénovation et d'isolation.

Dans le secteur du panneau, l'activité au niveau de la production et de la commercialisation redémarre en fin d'année dans l'ameublement. Dans ce secteur, les entreprises allemandes et italiennes continuent de mettre une forte pression sur les fabricants français. Les approvisionnements en matière première se sont faits dans des conditions normales. Des volumes importants de sciure étaient disponibles sur le marché malgré un manque d'activité significatif des scieries.

Conjoncture nationale Commerce extérieur, bois et dérivés en 2015

Avec un déficit qui s'établit à 5,7 milliards d'euros, la balance commerciale nationale de la filière bois s'améliore très légèrement sur un an. Les exportations progressent de 3 % et s'élèvent à 9,3 milliards, les importations se stabilisant à 15 milliards. Le solde des échanges de meubles et sièges en bois, traditionnel poids lourd du déficit se redresse avec une augmentation des exportations. La même tendance à l'amélioration s'observe dans les secteurs des papiers/cartons, des panneaux/contreplaqués et des sciages. A l'inverse, le déficit des échanges de pâtes à papier s'aggrave avec une hausse des importations. L'évolution est contrastée pour les bois ronds où les exportations de feuillus continuent à augmenter alors que celles de conifères reculent.

Le solde des échanges de sciage s'améliore de 14 % en un an mais reste largement déficitaire (430 millions d'euros). Le déficit des conifères, qui représente 95 % du déficit total des sciages, se réduit de 12 %. Pour les sciages de chêne, l'excédent s'accroît d'un quart pour atteindre 88 millions d'euros. Si le solde des sciages de hêtre reste bénéficiaire, il recule cependant de 21 % avec une chute des exportations et une hausse des importations.

Extrait d'Agreste Conjoncture - Infos rapides Bois et dérivés - Mars 2016

Source

Le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt effectue chaque année une enquête de branche auprès des entreprises qui ont exercé :

- soit, **une activité d'exploitation forestière** à titre principal ou secondaire. Les exploitants forestiers sont les propriétaires des coupes achetées sur pied ou issues de leurs propriétés et qui en assurent l'abattage, le façonnage, le débardage, le tri et le transport. Ils approvisionnent directement en bois une unité industrielle de première transformation ou vendent le bois, directement ou par l'intermédiaire d'un courtier ou négociant, à un utilisateur industriel de première transformation ou aux particuliers (bois de chauffage).

- soit, à titre principal ou secondaire, **une activité de fabrication de sciages** bruts, de sciages rabotés, aboutés ou poncés de plus de 6 mm d'épaisseur, de merrains ou bois sous rails non imprégnés, de lames pour parquets et lambris, moulures, baguettes et panneaux pour parquets, de fibre, laine, farine de bois, de bois injectés ou imprégnés et des produits connexes de ces activités.

Définitions

Le bois d'œuvre est une grume ou bille de bois de qualité et de dimension suffisante pour être sciée, tranchée ou déroulée.

Le bois d'industrie est un bois de petite dimension destiné à l'industrie de la pâte à papier, des panneaux de particules agglomérées (bois de trituration) et poteaux.

Un merrain est une planche de chêne qui sert à la fabrication de tonneaux.

Le bois sous rails est le bois utilisé pour la fixation des rails de chemin de fer. Il est également commercialisé sur le marché porteur des traverses «paysagères».

Le bois énergie est le nom donné à toutes les applications combustibles. Il se présente sous quatre formes essentielles :

les produits connexes de scieries (sciures, copeaux, écorces...), les granulés de bois, les plaquettes forestières et le bois bûche.

Le mètre cube de bois rond est le volume du produit de l'exploitation forestière avant toute transformation. Il correspond à un volume plein, par opposition au stère, unité de volume apparent.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information
Statistique et Économique
4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex
Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99
Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte
@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon
Directeur de la publication : Florent Viprey
Rédaction : Nadine Viatte avec la participation
du SERFOB (Josette Chauvin et Catherine
Mercier)
Composition, Impression : DRAAF/SRISE
www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Dépôt légal : à parution
ISSN : 2493-6499
Prix : 2,50 €
© Agreste 2016

